



HAL
open science

Edmund Silberner, historien et penseur des rapports entre économie et guerre

Renelle Guichard

► **To cite this version:**

Renelle Guichard. Edmund Silberner, historien et penseur des rapports entre économie et guerre. 2005. hal-00292966

HAL Id: hal-00292966

<https://hal.science/hal-00292966>

Preprint submitted on 3 Jul 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Edmund Silberner, historien et penseur des rapports entre économie et guerre

Renelle GUICHARD

Le thème de la défense (y compris dans son aspect « guerre ») est peu traité dans la théorie et l'analyse économiques. Le rejet des thèses mercantilistes au XVIII^{ème} siècle a conduit de facto à l'exclusion du champ politique hors de cette discipline : les économistes sont à la recherche d'une théorie économique pure et se focalisent sur l'analyse du fonctionnement des marchés. A la fin du XIX^{ème} siècle, tout le champ orthodoxe de la pensée économique (école classique puis néoclassique) élimine la défense de ses préoccupations¹.

Ainsi, l'appréhension du fait militaire sous l'angle économique n'a pas fait l'objet d'études complètes et approfondies avant la seconde guerre mondiale. Un historien et économiste francophone a toutefois engagé la réflexion sur cette voie dès 1939 : Edmund Silberner. Son premier ouvrage sur le sujet porte sur la période du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle et lui a valu le prix de l'Académie des Sciences Morales et Politiques de Paris et de l'Université de Genève, l'encourageant ainsi à rédiger une suite. *La guerre et la paix dans l'histoire des doctrines économiques*² fut rédigé entre 1940 et 1943 à Genève et à Princeton. Il s'inscrit dans la lignée du volume précédent, mais il forme un tout en lui-même. C'est sur ce second ouvrage que nous concentrerons notre article.

Notre objectif ici est de montrer la contribution d'Edmund Silberner au champ de l'économie de la défense. Nous tenterons d'y parvenir en deux temps. Tout d'abord, il nous semble fort utile de reprendre quelques éléments majeurs de son ouvrage. La manière dont Silberner aborde les auteurs du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle est une prémice très intéressante. Son étude historique critique porte sur la littérature économique de langue anglaise, française et allemande. Nous tenterons de montrer, à la lecture de Silberner, comment il arrive à un questionnement très moderne sur les limites de la science économique, limites cristallisées par l'appréhension du fait de guerre en économie. Bien que l'influence de cet auteur reste peu perceptible de manière explicite, il nous semble néanmoins légitime de le considérer comme ayant eu des analyses et des intuitions de grande valeur, qui ont préfiguré les questionnements actuels de la science économique, ce que nous développerons dans une seconde partie.

¹ Quelques auteurs parmi les pères fondateurs de la théorie économique y consacrent cependant des réflexions très marginales. Pour ne mentionner que les principales évocations, nous retiendrons que chez les classiques, Smith¹ pose l'idée que la défense est nécessaire, dans le cadre des entorses au libre échange (débat sur le rôle de l'Etat). Malthus, quant à lui, propose des mesures de protectionnisme contre les guerres. Au milieu du XIX^{ème}, en Allemagne, une pensée émerge selon laquelle les dépenses militaires contribuent au développement économique (elles concourent au développement des forces productives nationales) : F. Litz et l'école historique. Selon eux, les guerres expliquent la constitution économique d'un pays. Keynes mentionne également la chose militaire, mais il se situe plus en tant que citoyen qu'économiste. Pour une analyse complète et détaillée, se reporter à la thèse de Fanny Coulomb : Les théories économiques de la guerre, de la paix et de la défense, Thèse d'économie, sous la direction de J. Fontanel, Université Grenoble II, 1998.

² Silberner, *La guerre et la paix dans l'histoire des doctrines économiques*, Paris, Sirey, 1957.

La guerre et l'économie chez Silberner

La vie et l'œuvre d'Edmund Silberner

Lorsqu'il rédige son premier ouvrage sur les liens entre guerre et économie, Silberner en est aux prémices de sa carrière et la seconde guerre mondiale qui est alors sur le point d'éclater aura une influence majeure sur son parcours professionnel. De Genève, où il enseigne alors, il émigre aux Etats-Unis en 1941, où il est lecteur à l'université de Princeton jusqu'en 1950 pour finalement immigrer en Israël, où il rejoint la Hebrew University en 1951¹. Hormis les deux volumes sur les liens entre guerre et économie, la suite de ses travaux porte sur l'analyse des relations entre le socialisme européen² et le peuple juif, avec un intérêt marqué pour Moses Hess, le socialiste juif précurseur du sionisme.

Historien de formation, son approche critique n'en est pas moins fortement emprunte d'économie. Il nous offre ainsi une histoire critique des idées, qui nous emmène au-delà d'une simple historiographie.

Une lecture critique de ses prédécesseurs

Le propos de *La guerre et la paix dans l'histoire des doctrines économiques* est de recenser les mentions au sujet, tout en les replaçant dans leur perspective historique. C'est donc en premier lieu une tâche d'historien. Silberner affirme lui-même dans son introduction que son objectif premier est ici de « combler une lacune importante dans l'histoire des doctrines économiques »³. La mise en perspective lui permet en sus de nous offrir une lecture critique de ses prédécesseurs. Elle lui est en effet prétexte pour identifier et souligner les limites des approches des théoriciens économiques des siècles passés, et ainsi de mettre en exergue certaines limites intrinsèques à la science économique dans la compréhension d'un fait aussi complexe et protéiforme que la guerre.

De fait, les questions qu'il pose en introduction de son ouvrage sont les suivantes : « Quels sont les rapports entre l'économique et la guerre ? Quel est le rôle de cette dernière dans l'évolution économique de l'humanité ? Quels sont les causes et les effets économiques de la guerre ? Quelle est l'influence du commerce extérieur sur les relations internationales ? Les colonies sont-elles économiquement avantageuses à la métropole ? Quelle est la meilleure politique économique du point de vue de la défense nationale ? L'économique doit-il être subordonné au politique ? Quelles sont les conditions économiques d'une paix durable ? Quelles sont les perspectives de paix ? Le désarmement militaire est-il économiquement

¹ Eléments biographiques extraits de *l'Encyclopaedia Judaica*, Jérusalem, 1971.

² Bibliographie non exhaustive : *Charles Fourier on the jewish question*, 1946 ; *The Attitude of the fourierist school towards the Jews*, 1947 ; *Moses Hess, an annotated bibliography*, New York, B. Franklin, 1951 ; *Austrian social democracy and the Jewish problem*, 1951 ; *British socialism and the Jews*, 1952 ; *Ferdinand Lasalle, from Maccabeism to Jewish anti-semitism*, 1952 ; *Anti-Jewish trends in French revolutionary syndicalism*, 1953 ; *The Anti-semitic tradition in modern socialism : inaugural lecture delivered at the Hebrew university on January 4, 1953* ; *Anti-semitism and philo-semitism in the socialist International*, 1953 ; *French socialism and the Jewish question, 1865-1914*, 1954 ; *Western European socialism and the jewish problems, 1800-1918 : a selective biography*, 1955 ; *Works of Moses Hess ; a, inventory of his signed and anonymous publications, manuscripts and correspondence*, 1958.

³ Silberner, *La guerre et la paix dans l'histoire des doctrines économiques*, Paris, Sirey, 1957, Avant-Propos, p VII.

avantageux ? La paix permanente est-elle réalisable ? Des réformes économiques sont-elles indispensables pour assurer la paix au monde ? »¹

Nous suivrons le cheminement historique de Silberner au cours de cet article. Nous considérerons donc dans un premier temps les mercantilistes, puis les libéraux, pour ensuite passer aux approches socialiste et protectionniste.

La guerre, instrument de pouvoir du Prince

Le mercantilisme n'est pas une doctrine reposant sur un corpus unitaire et cohérent, mais bien plus un ensemble d'idées théoriques et de préceptes pratiques qui dominèrent dans le domaine économique du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle. C'est le système qui sépare le Moyen-Âge de la période où les tendances libérales commencent à prédominer. Le but fondamental du mercantilisme, c'est la formation économique de l'Etat unifié et fort, la consolidation du pouvoir central. Il marque le début de la conception nationale de l'économie politique et combat de toutes ses forces le particularisme féodal et l'universalisme de l'Eglise.

Des différentes idées caractéristiques du mercantilisme (leur interprétation de la monnaie, du commerce extérieur, de l'autarcie, de la xénophobie ou encore du bellicisme), leur compréhension du commerce extérieur est celle qui illustre le mieux, selon Silberner, les liens qu'entretiennent guerre et économie. Il l'exprime ainsi : « Le commerce extérieur est l'instrument de l'enrichissement national et fait l'objet de l'intérêt principal des mercantilistes. Il est jugé utile si l'étranger est acquéreur, désavantageux s'il est vendeur. Cette attitude explique la haine des mercantilistes pour ce qui est étranger. »² La xénophobie des mercantilistes ne se cantonne pas aux frontières nationales, elle incite à la guerre contre l'étranger : dans la politique mercantiliste, le commerce se voit assigné un rôle offensif. En luttant contre l'étranger, on croit agir dans l'intérêt de sa propre nation, dont le progrès est jugé incompatible avec celui des autres pays. Nous l'avons compris, le mercantilisme, c'est la politique économique des Etats modernes en formation, c'est l'expression économique de leur nationalisme. La voie choisie pour que la collectivité prenne conscience d'elle-même est celle de l'opposition de ses intérêts à ceux des autres. Comme le dénonce Silberner : « Dans leur xénophobie, ils vont si loin que l'on est fondé à se demander si ces écrivains n'oublient pas la base même de leurs réflexions économiques. »³

Selon lui, donc, l'animosité dont ils sont empreints aveugle les mercantilistes qui tendent ainsi toutes les forces de la nation naissante (y compris les forces économiques) vers l'objectif de guerre : « Le mercantilisme est une conception économique du monde pénétrée de bellicisme. »⁴ Les idées monétaires et commerciales des mercantilistes ne sont compréhensibles qu'à l'aune de leur doctrine de guerre ; leur analyse se trouve totalement déformée par ce prisme belliqueux.

¹ Silberner, *La guerre et la paix dans l'histoire des doctrines économiques*, Paris, Sirey, 1957, p 168.

² Ibid, p XXXVII.

³ Ibid, p XXXVII.

⁴ Ibid, p XLI.

La guerre, événement irrationnel

Par ses éléments doctrinaux, l'école classique est à l'opposé du mercantilisme. L'intérêt individuel est à la base de toute activité économique et assure le progrès humain. Avec le passage à une échelle d'analyse microéconomique, centrée sur l'individu (et non plus sur l'Etat), on comprend que l'accumulation des métaux précieux ou les considérations de supériorité du commerce extérieur sont dépassées. Ainsi, pour les classiques, la guerre est un phénomène irrationnel, car le libre exercice de la concurrence, la suprématie de la propriété individuelle et le développement des échanges conduisent à l'harmonie universelle, grâce à l'intervention de la « main invisible ». Silberner nous emmène ici à l'extrême opposé des théories précédentes : « Le libéralisme part donc de prémisses différentes de celles du mercantilisme et aboutit, en conséquence, à des conclusions opposées. »¹ A la critique de l'aveuglement guerrier des mercantilistes succèdera celle de l'acharnement des classiques pour la paix.

Les physiocrates et les libéraux du XVIII^{ème} siècle se prononcent contre la guerre agressive et en faveur d'une politique de paix. Les guerres, observe Quesnay, sont rares dans un Etat bien gouverné, car il les empêche autant que possible d'éclater. De là, Dupont de Nemours en conclut que chaque nation, et particulièrement la France, devrait développer un système militaire plus défensif qu'offensif, c'est-à-dire plus favorable au maintien de la paix en Europe². Le mépris des conquêtes et des victoires militaires, si caractéristiques des physiocrates, se retrouve dans la condamnation de Mirabeau³ de la politique belliqueuse : il n'hésite pas à qualifier l'esprit de conquête de « brigandage national » et en conclut qu'il est « incompatible avec l'esprit de Gouvernement ».

Le pacifisme économique a ainsi trouvé ses représentants les plus illustres en France et en Angleterre. En France, ce furent les physiocrates : Quesnay et ses disciples, Mirabeau, Dupont de Nemours, Mercier de la Rivière, Baudeau et le Trosne ; en Angleterre : North, Vanderlint, Hume, Tucker, Adam Smith et Bentham. Dans aucun pays du continent, l'école classique, d'origine anglaise, n'a laissé une influence si prononcée ni si durable qu'en France. Dans aucun autre pays, d'ailleurs, les libéraux n'ont consacré tant d'attention au problème de la guerre. Jean-baptiste Say tient le premier rang. Frédéric Bastiat défend la paix avec autant d'éloquence que de ferveur. Suivent Rossi, Chevalier, Baudrillard, Passy puis Molinari pour finir le XIX^{ème} siècle. Si aucun de ces auteurs, à l'exception de Molinari, n'embrasse l'ensemble du problème des rapports entre guerre et économie, chacun en examine, selon ses préférences et ses préoccupations, certains aspects particuliers. Vers la fin du XVIII^{ème} siècle, les idées de paix prédominent incontestablement dans la doctrine économique. Les libéraux et les pacifistes des siècles suivants puiseront largement, bien que parfois à leur insu, dans ce grand héritage spirituel.

¹ Ibid, p XLII.

² Pierre-Samuel Dupont de Nemours, *De la véritable et de la fausse économie dans les dépenses publiques d'une nation*, 179 ?, p 14, document numérisé BNF, 1992.

³ *Première lettre sur la dépravation de l'ordre légal*, Londres, Wilcox, pp 17 et 21.

Say croit avoir trouvé dans sa loi des débouchés¹ le fondement d'une nouvelle conception des relations internationales. Dans son *Cours complet d'économie politique pratique*, il défend aussi l'idée qu'« on ne gagne rien avec un peuple qui n'a pas de quoi payer. Aussi les pays bien avisés favorisent-ils de tout leur pouvoir les progrès de leurs voisins. »² Say est convaincu de l'importance de la science économique dans la révolution à venir dans les relations de peuple à peuple. Dans le même temps, les transformations qui s'accomplissent au sein de la société moderne renforcent les tendances pacifiques. La rapide industrialisation permet l'émergence des « industriels »³, groupe social composé de l'ensemble des savants, agriculteurs, manufacturiers, négociants et ouvriers d'un pays, dont l'attitude pacifique est à l'opposé de l'esprit guerrier ou spoliateur qui domine les militaires.

Silberner, qui reconnaît la grande valeur de l'interprétation économique du monde selon Say (son « matérialisme historique »), l'attaque toutefois vivement sur le point particulier des industriels : « Say semble négliger le fait qu'ils ne sont pas exclusivement guidés dans leur conduite politique par des intérêts économiques. Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas identiques pour toutes les fractions de ce groupe, et ne l'étaient même pas à l'époque de Say »⁴. « Du fait que les « industriels », les producteurs créent des valeurs, tandis que les guerriers s'appliquent à les détruire, Say déduit trop hâtivement que l'esprit des premiers est pacifique. »⁵

Silberner souligne ainsi la trop grande abstraction de Say. Il met en exergue le chaînon défectueux de son raisonnement, à savoir que si l'intérêt économique de certaines classes, prises en bloc, commande la paix, il ne faut pas en déduire pour autant que l'esprit de ces classes soit pacifique : « Ici, l'économisme historique pousse Say à un raisonnement trop hâtif et, partant, incomplet. »⁶

Dans le même élan pacifiste, et à la suite de Frédéric Bastiat, de nombreux économistes libéraux lancent un appel de paix fraternelle aux nations, au nom de la science économique. Beaucoup d'entre eux ont collaboré avec les organisations pacifistes. Ainsi trouve-t-on parmi les fondateurs de la Ligue Internationale et Permanente de la Paix (créée en 1867), les économistes libéraux français les plus illustres de l'époque : Michel Chevalier, Joseph Garnier, Frédéric Passy et Paul Leroy-Beaulieu⁷. L'optimisme de Bastiat est à rapprocher de celui de l'école de Quesnay. Son système de pensée est basé sur les conceptions métaphysiques et providentielles du XVIII^{ème} siècle. Il pose en principe, sans jamais en douter, un article de foi : la bonté des lois naturelles et l'harmonie, voulue de Dieu, de tous les intérêts légitimes. S'enchaînent ensuite l'évolution économique et la politique, qui dirigent le monde dans une direction certaine, entièrement pacifique.

¹ Pour écouler l'excédent de production des producteurs (ce qu'eux-mêmes ne peuvent consommer), il faut trouver des acheteurs, en d'autres termes, des débouchés. La monnaie n'est qu'un intermédiaire et en dernière analyse, c'est avec des produits qu'on achète les biens créés par les autres producteurs.

² Jean-Baptiste Say, *Cours complet d'économie politique pratique, ouvrage destiné à mettre sous les yeux des hommes d'Etat, des propriétaires fonciers et des capitalistes, des savants, des agriculteurs, des manufacturiers, des négociants et en général de tous les citoyens, l'économie des sociétés*, 1828-1829, Seconde édition, Paris, Guillaumin, 1840, p 343.

³ Ibid, p 85.

⁴ Silberner, *La guerre et la paix dans l'histoire des doctrines économiques*, Paris, Sirey, 1957, p 72.

⁵ Ibid, p 72.

⁶ Ibid, p 72.

⁷ Pour des éléments sur l'œuvre de Leroy-Beaulieu, lire Pascal Vennesson, « Les démocraties industrielles contre la guerre : Paul Leroy-Beaulieu », *Les Champs de Mars*, automne hiver 1996.

Se pose alors le problème de l'organisation de cette paix entre les nations : le libre-échange est-il en mesure d'assurer seul la concorde internationale ou faut-il envisager l'établissement d'une force coercitive en vue de garantir la paix ? Le seul économiste libéral du XIX^{ème} siècle qui admette la possibilité de fonder une telle organisation et la discute sérieusement est Molinari¹. En effet, bien qu'il voie dans le libre-échange une des conditions indispensables à la réalisation de la paix, Molinari ne le considère pas comme un facteur qui, à lui seul, serait susceptible de supprimer la guerre. Celle-ci, assure-t-il à l'opposé de Say², ne saurait être abolie que par un organisme international de la paix, doté d'une force coercitive suffisante pour repousser tout agresseur³. Tout en étant persuadé de la nécessité d'organiser la paix, Molinari s'oppose à la limitation de la souveraineté nationale. Selon lui, le fractionnement du monde en Etats souverains est essentiellement économique, assurant l'esprit d'émulation des nations et atténuant la portée des erreurs de gouvernement. Ce à quoi Silberner rétorque que « si l'on comparait d'une part ce que le progrès doit au stimulant purement national, et de l'autre les pertes que subit l'humanité, parce que le point de vue national prévaut dans la politique et dans l'économie, il est fort douteux que la balance pencherait en faveur de la thèse nationale. »⁴ La pensée de Molinari reste exprimée en termes encore « trop nationaux » pour Silberner.

Globalement, Silberner nous décrit l'école classique comme trop concentrée sur son *homo economicus*, loin des réalités du monde. Il résume ainsi leur perception des liens entre guerre et économie : « Les libéraux prouvent que les nations peuvent s'assurer de plus grands avantages économiques dans la paix par le travail que dans la guerre par la spoliation. Ils en concluent que le progrès de la science économique et la diffusion de ses enseignements dans les masses populaires finiront par supprimer les guerres ou par en diminuer considérablement le nombre et la durée. Cet optimisme exagéré est dû à la trop grande importance qu'ils attribuent au rôle que le facteur économique joue dans la vie des nations. [Une conception, comme la leur, est] nuisible, car, en concentrant l'attention sur un seul élément de la vie sociale, elle perd de vue l'ensemble des facteurs sociaux et empêche de trouver une véritable solution au problème de la guerre. »⁵

Les classiques, pas plus que les mercantilistes, n'ont une vision authentique des liens entre économie et guerre aux yeux de Silberner.

La guerre, événement illégitime

Pour les socialistes, le problème de la guerre est étroitement lié à la question sociale. Alors que la propriété privée est pour les libéraux comme pour les protectionnistes une condition *sine qua non* de toute société civilisée, les socialistes pensent que son abolition, ou tout au moins sa réforme, pourrait résoudre le problème de la guerre. Silberner considère ainsi que sont socialistes « tous ceux qui préconisent la substitution d'une économie collective à l'économie

¹ Gustave Molinari (1819-1912), d'origine belge, a déployé son activité littéraire surtout en France. Il fut entre autres rédacteur en chef du *Journal des débats* et du *Journal des économistes*.

² Rappelons que Say met son espoir dans l'évolution spontanée des relations internationales vers la paix. Il ne croit donc pas nécessaire d'organiser la paix.

³ Son projet d'instituer une *Ligue des neutres*, formulé en 1870, ne trouva toutefois aucun écho.

⁴ Silberner, *La guerre et la paix dans l'histoire des doctrines économiques*, Paris, Sirey, 1957, p 104.

⁵ Ibid, p 228.

capitaliste, une suppression totale ou une limitation très sévère de la propriété privée »¹. Saint Simon est le premier socialiste étudié, puis suivent Proudhon et les autres courants idéalistes du XIX^{ème}, avec Louis Blanc, Pécqueur puis Fourier.

Henri de saint Simon² n'est pas à proprement parler un socialiste³. Dans le domaine économique, il se rattache à Jean-Baptiste Say dont il réaffirme la doctrine libérale et industrialiste. Pourtant, il rend ces idées parfaitement conciliables avec le socialisme, auquel il ouvre la voie. Il ne se propose pas de supprimer la propriété privée mais de distribuer les richesses selon les capacités humaines : les saint-simoniens entendent classer chacun selon sa capacité et rétribuer chacun selon ses œuvres⁴.

Les divergences de vues qui existent entre Say et Saint Simon ne concernent guère le fond de l'économie politique⁵ mais les relations de celle-ci avec la politique. Le second voit dans l'économie le véritable et unique fondement de la politique. C'est parce que l'industrie a besoin de sécurité et de liberté dans les échanges que l'esprit des industriels garantit la paix future. Alors, ils doivent prendre les rênes du pouvoir pour que le monde change de face : quand l'industrie prendra le dessus, les haines disparaîtront pour faire place à des dispositions fraternelles, fondées sur la conscience de l'identité des intérêts.

L'association universelle défendue par les Saint-simoniens est ainsi plus qu'une organisation déterminée, c'est un état d'évolution sociale, une transformation de l'éducation, de la législation, de l'organisation de la propriété et de toutes les relations sociales⁶. Silberner s'interroge alors : « Les Saint-simoniens n'auraient-ils pas pu se demander si l'humanité n'a pas avantage à chercher une solution plus proche du problème de la guerre, et à essayer d'organiser la paix, même dans un monde moins parfait que celui qu'ils préconisent ? En proie à un profond mysticisme et animés d'une foi nouvelle, ils ne se posent pourtant pas ces questions. Ils croyaient à l'expansion mondiale de la nouvelle religion et en espéraient la solution automatique de tous les problèmes humains, y compris celui de la guerre. »⁷

Quant aux utopiques, leur rêve d'harmonie internationale ne se rattache pas au libre échange. Louis Blanc associe la guerre aux souffrances humaines, au développement des impôts et à l'abandon de la production⁸. Ne serait-ce que par la haine qu'elle entretient et les dépenses préparatoires qu'elle suscite, la seule menace de guerre est néfaste. Pour Pecqueur⁹ aussi, la

¹ Silberner, *La guerre et la paix dans l'histoire des doctrines économiques*, Paris, Sirey, 1957, p 168.

² Claude Henri de Rouvroy, Comte de Saint Simon (1760-1825).

³ Maurice Baslé et al., *Histoire des pensées économiques : les fondateurs*, Paris, Sirey, 1988, p 199.

⁴ « L'association universelle, décrite par Saint Simon, et dont le seul nom équivaut à une définition, est l'état où toutes les forces humaines seront harmonieusement combinées [...] dans une direction pacifique [...] dans l'amélioration constante sous le rapport moral, intellectuel et physique, du sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre », *Doctrines saint-simoniennes, Résumé général de l'exposition faite en 1829 et 1830*, Paris, Bureau du Globe, 3^{ème} édition, 1831, p 27.

⁵ Comme Say, Saint Simon défend l'idée que l'industrie et la guerre sont des activités opposées et inconciliables.

⁶ A ce sujet, notons au passage qu'en adversaires de la guerre, les saint-simoniens sont opposés à l'entretien des armées et préconisent plutôt une « organisation industrielle de l'armée ». Elle devrait être transformée d'instrument guerrier en une école pratique et théorique d'artistes, de savants et d'industriels, où tous les membres de la classe la plus nombreuse viendraient recevoir une éducation générale et une instruction professionnelle en rapport à leur vocation native.

⁷ Ibid, p 177.

⁸ Nicolas Brejon de Lavergnée, *Traité d'économie politique*, Paris, Ellipses, 1995, p 102.

⁹ Constantin Pecqueur, *De la paix, de son principe et de sa réalisation*, Paris, Capelle, 1842.

guerre trouve ses sources dans l'organisation sociale du capitalisme. Le remède selon lui réside dans le développement d'une centralisation de l'économie. Fourier met en avant l'improductivité de l'armée et du service militaire. Il propose de mettre en place des « armées productives » qui exécuteraient par exemple des travaux de reboisement ou d'irrigation¹. Fourier défend l'idée que la guerre ne peut être justifiée que si elle conduit à la transformation de l'ordre social. Il ouvre ainsi la voie au syndicalisme révolutionnaire, beaucoup moins pacifique que la plupart des autres courants socialistes.

En conclusion de sa lecture des liens entre économie et guerre à travers le prisme socialiste, Silberner résume ainsi sa position : « L'affirmation des socialistes que la guerre n'est que le produit d'une mauvaise organisation économique de la société et qu'elle disparaîtra nécessairement dans une communauté socialiste, est plus que douteuse. »² Il précise sa pensée en arguant que : « Il n'est pas prouvé que l'abolition de la misère sociale soit une condition *suffisante* [en italique dans le texte] pour l'établissement de la paix, bien que tout semble en revanche indiquer qu'une telle abolition soit une des conditions *nécessaires* [en italique dans le texte] à la suppression de la guerre. »

Bien que séduit par Saint Simon (mais circonspect vis-à-vis de sa secte), Silberner n'adhère pas pour autant à l'approche socialiste des liens entre économie et guerre.

La guerre, événement oblige

Le protectionnisme n'est pas moins universellement répandu que le libéralisme. Au XIX^{ème} siècle, il a trouvé en Friedrich List un défenseur habile qui lui donna un nouveau fondement théorique. Après lui, c'est surtout l'école historique allemande qui propagea le plus systématiquement le protectionnisme. C'est par une protection intelligente accordée à la production nationale, même si cette protection renforce l'hostilité entre nations, qu'il croit le progrès national favorisé au plus haut point. [...]

L'étude du fait de guerre cristallise le dualisme de l'approche économique : Une réflexion épistémologique

Il résulte de l'étude menée par Silberner que les trois courants économiques principaux du XIX^{ème} siècle, libéralisme, nationalisme économique et socialisme, adoptent une attitude différente envers la guerre. Quel est donc l'apport de ces réflexions ? Permettent-elles de réaliser la paix permanente ? Chacune des écoles étudiées examine et s'efforce de résoudre le « problème » de la guerre. Chacune croit avoir trouvé la vraie solution, le vrai remède contre les conflits armés internationaux, dans le système économique et social qu'elle préconise : l'école libérale dans le libre échange, l'école nationale dans le protectionnisme passager, les écoles socialistes dans une transformation du régime social.

Silberner en conclut que « Chacune d'elles, abstraction faite de certains de ses partisans exceptionnellement clairvoyants, semble ignorer que cette question est trop complexe pour admettre une solution unilatérale. Chacune d'elles, il est vrai, a contribué à l'éclaircissement du problème de la guerre. Mais aucune n'en a trouvé et n'en pouvait trouver la solution complète,

¹ Charles Fourier, *Oeuvres complètes*, 2^{ème} édition, Paris, A. Dupont, 1870.

² Silberner, *La guerre et la paix dans l'histoire des doctrines économiques*, Paris, Sirey, 1957, p 229.

parce que celle-ci dépasse les limites de l'économique. »¹ Il poursuit en affirmant plus loin que « Le problème de la guerre est de ceux qui, comme nous l'avons déjà dit, sont trop complexes pour être résolus par un seul système ou même par une seule discipline. Baudrillard² avait raison de le rappeler à des économistes qui, possédés par leur science, semblaient ignorer l'existence des limites que la nature des choses assigne à l'économie politique aussi bien qu'à toute autre science. »³

C'est ici que l'analyse de Silberner démontre toute sa richesse. Partant du constat des limites de l'économie dans l'étude de la guerre, il introduit une réflexion sur la nature même de la science économique. En soulevant la question de la contribution de la science économique à la détermination des conditions de la paix permanente, Silberner se porte au-delà de son travail passionnant d'historien et séduit le lecteur d'aujourd'hui par la modernité de son approche épistémologique. Il anticipe en effet le débat actuel sur l'importance à donner aux préceptes centrés sur la seule économie, souvent fortement appuyée sur des méthodes quantitatives. Silberner démontre en effet que dans certains cas, la seule économie ne résout pas le problème : il faut aller chercher d'autres facteurs. Lui se tourne alors vers l'économie politique.

Nous allons voir que ses intuitions ont été reprises et vérifiées par des auteurs qui ne le citent pas mais reprennent des propos déjà présents chez lui.

À la suite de Silberner

Comme le montrent les questions que pose Silberner en introduction de son ouvrage (que nous avons citées page 2), l'objet même de la science économique est, pour reprendre les termes de S.-C. Kolm d'« agir pour améliorer »⁴. Pour comprendre, expliquer, prévoir, conseiller des actes, dans leur domaine, les économistes se sont heurtés à la difficulté à extraire les faits pertinents, due à l'imbrication de nombreuses variables et aux difficultés de l'expérimentation. Ils ont réagi en abandonnant l'approche phénoménologique pour se ramener à une démarche plus spéculative. D'où cette multitude de modèles théoriques. En retour, ils se sont fait prendre au jeu de ces élaborations, psychiquement et aussi socialement, en donnant du statut à l'habileté dans cette voie, de façon pas toujours liée à l'utilité sociale des résultats⁵. C'est cette analyse que Silberner avait anticipée en critiquant ses prédécesseurs.

Nous verrons dans cette section que la réflexion épistémologique entamée dans les travaux de Silberner reste entièrement d'actualité. Nous nous appuyerons sur un ouvrage de S.-C. Kolm⁶. Les économistes de la défense ne se sont que tardivement ralliés à ce questionnement.

Une réflexion épistémologique ...

L'hypertrophie de la théorie dans le développement de la science crée un fossé avec l'économie vulgaire résultant du vécu quotidien des acteurs¹. Ils ne se reconnaissent plus dans

¹ Ibid, p 234.

² Baudrillard (1821-1892), professeur d'histoire des doctrines économiques au Collège de France, rédacteur en chef du Journal des Économistes (1855-1865).

³ Ibid, p 234.

⁴ S.-C. Kolm, *Philosophie de l'économie*, Seuil, 1986.

⁵ E. Quinet et B. Walliser, « A quoi sert la science économique ? », *Problèmes économiques*, n° 2.653, 23 février 2000, pp 1-6.

⁶ S.-C. Kolm, *Philosophie de l'économie*, Seuil, 1986.

les comportements qu'on leur suppose. Les lois développées par l'économie positive (normative) sont trop partielles et fragiles pour éclairer des décisions qui concernent des champs économiques dominés par leurs particularités propres. La théorie est trop éloignée de l'action et les résultats empiriques trop dépendants de conditions particulières pour en extraire des enseignements généraux. L'articulation est boiteuse dans nombre de domaines de la discipline économique. C'est là que se trouve le dilemme de l'économie moderne. Les techniques analytiques se font de plus en plus sophistiquées, mais il devient de moins en moins probable qu'elles s'ordonnent un jour en une science cohérente et fiable de l'économie².

Toutefois, si les jeux mathématiques sont une composante majeure de la discipline économique, ils n'en constituent pas l'intégralité. Une « autre » moitié est de l'idéologie, c'est-à-dire principalement des partis pris politiques et culturels. Même J.-M. Keynes le reconnaît dans sa conclusion de la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* : « Les hommes d'action qui se croient parfaitement affranchis des influences doctrinales sont d'ordinaires des esclaves de quelque économiste passé »³. Il est toujours surprenant de voir des préjugés idéologiques intervenir, parfois à l'exclusion de tout autre souci, dans des théories et modèles par ailleurs très précis et mathématisés. Les paradigmes scientifiques de la science économique – par exemple le classicisme, le marxisme, le keynésianisme, etc. – sont, autant que des hypothèses sur le réel, des positions éthiques sur la société et des engagements idéologiques et même souvent politiques (les « faiblesses humaines des économistes », selon Kolm). Ces considérations idéologiques ne poseraient pas problème si elles étaient clairement énoncées et que des liens étaient établis entre les différentes disciplines mises en jeu. Mais puisqu'elle s'est constituée en revendiquant son autonomie par rapport aux autres sciences de la société, une très grande partie de la science économique se trouve inapplicable « par manque de dimension psychologique, philosophique, sociologique, politique, anthropologique ou historique »⁴.

Comme le résume Serge-Christophe Kolm, le bilan de cette discipline est « quelque chose d'éminemment utile et important : non pas des lois mais une certaine culture de connaissance, et surtout de compréhensions et perceptions des relations économiques, qui permet à qui la possède vraiment de mieux comprendre les faits économiques et d'éviter les bêtises parfois

¹ A la naissance de l'économie politique se trouvait la question du rôle respectif de l'Etat et du marché. L'économie politique, devenue analyse puis science économique, a grandement clarifié ses concepts de base, élaboré des modèles théoriques de fonctionnement d'une économie de marché, cerné les déterminants de la croissance à long terme et découvert la diversité des facteurs politiques, économiques et sociaux qui gouvernent l'action de l'Etat en faveur du développement. (R. Boyer, « Etat, marché et développement », *Problèmes économiques*, n° 2.653, 23 février 2000, pp 15-23).

De nos jours, l'expression « science économique » s'est substituée à la vieille appellation d'économie politique. La première terminologie apparaît plus objective, plus libre de connotations implicites que la seconde ; elle évoque davantage les sciences dures. La littérature d'intention scientifique ne s'affirme qu'au XXe siècle. Elle est le résultat du projet de physique sociale que formulaient les pères fondateurs de la discipline (Smith, Ricardo, Walras) en s'appuyant sur des analogies empruntées à la physique. Parce que cette dernière représente la science aboutie, c'est par rapport à elle que les autres sciences se configurent. La recherche d'analogies structurantes a toujours été une démarche des économistes essayant de jeter les bases d'une appréhension scientifique de l'économie. La mécanique constitue ainsi le modèle de scientificité dont les économistes vont chercher à se rapprocher. Bien sûr, c'est moins la rigueur mathématique qui était privilégiée chez les pionniers que l'idée d'harmonie universelle qui la sous-tend.

² J. Fox, John, Milton, « Robert et les autres : autant d'économies », *Problèmes économiques*, n° 2.653, 23 février 2000.

³ J. M. Keynes, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Paris, Payot, 1936.

⁴ S. C. Kolm, *Philosophie de l'Economie*, Paris, Seuil, 1986, Introduction.

dramatiques que commettent les autres dans les choix de politique économique »¹. Le statut épistémologique de la discipline n'a pas fini de provoquer bien des interrogations. C'est à la fois la plus scientifique des sciences de l'homme, qui oscille entre l'idéologie, l'apriorisme et le jeu tout en ne jurant que par l'objectivité, les faits et l'utilité. En toute logique, conclue S.-C. Kolm, l'économie n'est qu'un rameau bien développé de la sociologie.

C'est ainsi que, conscients de l'isolement stérile de leur discipline, certains économistes contemporains ont développé les problèmes économiques modernes à la lueur de l'interdisciplinarité. La « nouvelle » littérature économique sur les questions relatives à la guerre est emprunte de cette réflexion. C'est là une réponse aux constatations de Silberner du trop grand cloisonnement de la science économique.

... tardivement adoptée dans le champ de l'économie de la défense

La contribution des économistes à l'analyse du fait de guerre a connu son développement après la seconde guerre mondiale. Dans le contexte de la guerre froide, la mathématisation accrue de la discipline a ouvert de nouvelles perspectives. L'augmentation des dépenses militaires a induit la multiplication des études formalisées sur leurs conséquences économiques dans le prolongement des théories néoclassiques (fondées sur l'offre, elles étudient notamment les effets de taille et des externalités induits par le secteur militaire sur le reste de l'économie) et keynésiennes (fondées sur la demande, elles étudient notamment l'effet d'éviction des dépenses militaires sur l'investissement)². Les résultats de ces différentes études sont souvent divergents et ils génèrent un débat important entre économistes. Ces études ont également permis d'élargir le champ d'analyse de « l'économie de la guerre » vers plus « d'économie de la défense ».

C'est ainsi que dans les années 1960, les modèles de course aux armements ont permis une réintégration de l'influence des variables économiques sur les décisions stratégiques de sécurité nationale. Le modèle de Richardson constitue le modèle de base. Il décrit les processus d'armement de deux pays ennemis comme un processus d'action-réaction, où les variables économiques jouent un effet stabilisateur. A partir des années 1970, les améliorations nombreuses de la théorie des jeux permettent de rendre compte des principales situations internationales, avec l'application du dilemme du prisonnier ou des notions d'apprentissage et de réputation. Ces analyses formalisées et empiriques de la course aux armements, des alliances ou des dépenses militaires restent apolitiques.

C'est sans s'y référer, mais bel et bien dans l'esprit de la réflexion initiée par Silberner, qu'un nouveau courant de pensée économique s'est fait jour dans la seconde moitié des années 1970, qui étudie les questions de défense sous un angle systémique. Comme le précise Christian Schmidt : « L'analyse des systèmes nous fournit un instrument pour analyser les relations entre guerre et économie. Il s'agit d'une méthode très souple qui consiste à étudier la manière dont s'interpénètrent, dans des processus souvent très complexes, les différentes prises de décision politiques, économiques et militaires, en tenant compte du maximum de données

¹ Ibid.

² Fanny Coulomb, « Les relations internationales au cœur du débat entre science économique et économie politique », *Annuaire français de relations internationales*, Bruxelles, Bruylant, 2000, pp 123-139.

possibles et sans s'embarrasser de découpages plus ou moins formalisés entre les différentes disciplines dont elles relèvent (sociologie, économie, psychologie, démographie, etc.).¹ Le développement de cette approche sera encouragé par les éléments contextuels des décennies suivantes : le devenir des dividendes de la paix remet en cause le « paradigme des retombées » de la recherche militaire, tout comme le rôle moteur de la production d'armements dans la compétitivité nationale. Alors, une attention croissante est portée à la dimension stratégique de la politique économique et au concept de guerre économique ainsi qu'à l'analyse de l'impact de la production militaire en temps de paix. Les réflexions menées recadrent l'économie de la défense dans le cadre des politiques technologiques et des politiques publiques de recherche.

On sent bien que l'appréhension de la défense en économie cristallise la divergence fondamentale et originelle entre les deux conceptions de cette discipline : d'une part une économie politique (parfois décriée comme non scientifique par les économistes néoclassiques) et d'autre part une économie apolitique (souvent désignée par le concept de science économique).

Parmi les économistes français contemporains qui s'intéressent à ces sujets, François Perroux adopte une approche d'économie politique pour aborder les questions de l'armement, du désarmement, de la guerre ou de la paix. Il s'inscrit dans la veine évolutionniste (J. Schumpeter) et élargit le champ de l'économique en intégrant les relations de puissance qui se créent entre les différentes entités de la société, au-delà des relations marchandes stricto sensu, ou entre les Etats-nations (de manière finalement assez comparable à certaines analyses de la nouvelle économie politique). Pour Perroux², l'économie est consubstantiellement politique, comme il l'exprime dans son chapitre *L'armement et l'instabilité du capitalisme* : « Si la forme du système économique agit sur les occasions, le déclenchement et la conduite de la guerre, à l'inverse les guerres et singulièrement les guerres mondiales sont des facteurs qui puissamment déstabilisent les systèmes ».

Il nous semble *in fine*, que les travaux et réflexions d'Edmund Silberner dans *La guerre et la paix dans l'histoire des doctrines économiques* ont ouvert la voix au champ de l'économie de la défense, telle que nous le connaissons aujourd'hui. Sa clairvoyance a anticipé de trente-cinq ans l'évolution récente de ce champ d'analyse. Cette anticipation forte souligne toute l'originalité de son analyse, dans le contexte de son époque.

Une évolution toujours en cours

L'économie de la défense telle que nous l'avons présentée dans la section précédente s'est développée dans l'ombre de la guerre froide. Les changements colossaux qui sont intervenus ces dernières années dans les relations internationales et les systèmes de défense correspondants requièrent que les fondations de l'économie de la défense soient aujourd'hui revisitées. L'économie de la défense doit coller aux mutations actuelles des fonctions des forces militaires.

Les changements auxquels nous faisons référence s'expriment dans la mutation des missions des forces militaires (accueil de réfugiés, opérations de maintien de la paix), les changements

¹ Christian Schmidt, « Guerre et économie », *Etudes polémologiques*, n°14, Paris, octobre 1974, p 58.

² François Perroux, *La coexistence pacifique*, Paris, PUF, 1992.

dans les relations entre les populations nationales et les forces militaires (y compris le rapprochement entre technologies civiles et militaires et les aspects de sécurité globale) ou bien encore dans la diminution de la prise de contrôle des gouvernements sur les événements (migrations et communications). Ces tendances vont profondément affecter le champ de l'économie de la défense et sans doute élever l'importance des développements sociaux, culturels et juridiques, de telle sorte que le sujet se conformera mieux à la réalité de l'économie politique qu'à sa naissance, il y a quelques dizaines d'années.

Un présupposé de cette conclusion est que l'économie de la défense ne fait sens que si on la rapproche des objectifs affichés de l'activité de défense, et des processus contribuant à l'émergence de ces objectifs, tant dans leurs aspects techniques, politiques, sociaux, culturels qu'économiques. Il semble clair, à l'entrée dans le XXI^{ème} siècle, que les guerres territoriales, économiques ou idéologiques qui ont pu marquer les siècles précédents ne seront plus l'unique objet de la défense. Au contraire, la nature de la sécurité comme de la défense tendront à se fragmenter et à se diversifier. Cette dynamique semble déjà observable, puisqu'au cours des dernières années le champ de l'économie de la défense a mûri pour (re)développer de plus en plus de connexions à l'économie politique tandis que la recherche opérationnelle était de moins en moins utilisée.

Le développement d'une approche systémique répond ainsi aux vœux de Silberner, qui, en 1939, nous enseignait déjà que : « Trop d'économistes ont eu une trop grande confiance en leurs systèmes. Leurs recherches eussent sans doute gagné en profondeur, s'ils s'étaient laissés guider par le principe si bien formulé par Cournot¹ [...] : les systèmes ont leurs fanatiques, la science n'en a jamais, elle qui use les systèmes et qui, peu à peu, les remplace dans ce qui admet à la longue une construction scientifique. »

¹ Augustin Cournot, *Revue sommaire des doctrines économiques*, Paris, 1877, p 339.